

Communiqué de la Commission de la Communauté économique européenne (1er août 1961)

Légende: Le 1er août 1961, la Commission de la Communauté économique européenne se félicite de la demande d'adhésion du Royaume-Uni à la CEE et souligne l'importance du processus d'intégration européenne.

Source: Bulletin de la Communauté économique européenne. Septembre/Octobre 1961, n° 9/10. Bruxelles: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Communiqué de la Commission de la Communauté économique européenne (1er août 1961)", p. 10.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_la_commission_de_la_communaute_economique_europeenne_1er_aout_1961-fr-661e1653-8d09-45ac-9349-81118d58f2e9.html

Date de dernière mise à jour: 29/04/2014

<t1>Communiqué de la Commission de la Communauté économique européenne (1er août 1961)t1></t1>

« La Commission de la Communauté économique européenne a pris connaissance avec un très grand intérêt et une vive satisfaction de la déclaration faite par M. le premier ministre Macmillan au sujet de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne. Elle la considère comme un tournant dans la politique européenne d'après-guerre.

Elle y voit une nouvelle consécration de la valeur économique et politique de l'œuvre d'intégration européenne entreprise depuis 1950. Elle se réjouit particulièrement des expressions si heureuses de la déclaration britannique selon lesquelles le traité de Rome a un important objectif politique qui consiste à promouvoir l'unité et la stabilité en Europe, facteurs essentiels dans la lutte pour la liberté et le progrès à travers le monde.

Elle ne méconnaît pas plus que le gouvernement britannique l'ampleur et la difficulté des négociations qui vont s'ouvrir. Elle a procédé depuis de nombreux mois à l'étude des problèmes qui se posent en cas d'adhésion, pour la Grande-Bretagne et ses divers associés, d'une part, pour la Communauté, d'autre part. Elle est résolue à apporter son plein concours à la solution positive des problèmes, afin de contribuer à la réalisation de cette nouvelle étape dans l'unification économique et politique de l'Europe, et par là même au resserrement des liens du monde libre sur les deux rives de l'Atlantique. »